

DATE DE CONVOCATION : 02 juin 2025
DATE D’AFFICHAGE : 02 juin 2025
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 17
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11
NOMBRE DE VOTANTS : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 23 JUIN 2025

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT

PRÉSENTS : Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, M. DUCROCQ, Mme ROUSSELLE, Mme BEYAERT, Mme BULTEL, Mme FENET, M. PERQUY, M. PLUMART, Mme QUESTIER.

ABSENTS : Mme BINET, Mme SCOTTE (procuration à Mme ROUSSELLE), M. VANPOPERINGHE (procuration à M. DESCHODT), Mme MARQUANT (procuration à Mme QUESTIER), M. VERMEERSCH (procuration à M. DUCROCQ), Mme WUYTS.

N° 2025/006 EDITION 2025 DU BANQUET DES AÎNÉS

La Commission administrative,

Sur proposition de Monsieur le Président et après analyse des propositions tarifaires,
Après délibération, à l’unanimité,

- Valide la date du jeudi 18 septembre à 12h à la salle St Gilles pour l’édition 2025 du banquet des aînés.
- Valide la proposition du traiteur l’atelier des saveurs à savoir menu avec boissons, nappage, dressage des tables et service.
- Valide le choix des plats.
- Valide l’animation musicale.
- Valide les conditions d’accès au banquet :
 - Etre âgé de 65 ans ou plus et résider la commune
 - Gratuité pour l’ayant droit et son conjoint ou concubin
 - Payant pour les accompagnants au prix de 42€
- Valide la reconduction de la navette.
- Décide de ne plus convier les personnes inscrites l’an dernier qui n’ont pas participé sans avoir prévenu.
- Valide le choix des fournisseurs de fleurs et chocolat à offrir au doyen.
- Autorise le Président à passer les commandes correspondantes.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.



POUR COPIE CONFORME
Le Président,

Daniel DESCHODT.